



CAP.a Métiers de l'Agriculture

RNCP 38855 - Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire - Date de validité du diplôme : 01/01/2024 - 31/12/2030

Le CAP.a atteste d'une qualification professionnelle dans les secteurs de la production agricole à travers l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques des productions végétales et animales. Formation qui permet d'exercer une activité professionnelle qualifiée, ainsi que de s'adapter à l'évolution des techniques commerciales et des méthodes de travail.

OBJECTIFS

Acquérir des compétences techniques et professionnelles dans le domaine de l'agriculture (grandes cultures et élevage) :

Préciser son projet professionnel.

Obtenir un diplôme de niveau 3.

S'insérer dans le monde du travail. Entreprendre une poursuite d'étude.

PREREQUIS

Accessible dès 15 ans après une classe de 3ème ou de 16 à 30 ans sans condition.

Motivation à exercer le métier visé et par la formation en alternance.

Admission sur dossier et entretien.

DUREE DE LA FORMATION

Le cycle de CAP.a Métiers de l'Agriculture débute en septembre et se termine en juin de l'année suivante.

DELAI D'ACCES

Entrée en formation en septembre avec ou sans contrat d'apprentissage. Le candidat a 3 mois à compter du début de la formation pour signer un contrat d'apprentissage. Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année en formation.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Formation par alternance

1^{ère} année : 12 semaines à la MFR (soit 420 heures)
24 semaines en entreprise

2^{ème} année : 13 semaines à la MFR (soit 455 heures)
23 semaines en entreprise

Mise à jour le 25/04/2025

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation dispensée en face à face pédagogique.
Pédagogie de l'alternance.

PROGRAMME DE FORMATION

Capacités générales :

CG1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux.

CG2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle.

CG3 : Interagir avec son environnement social.

Capacités professionnelles :

CP4 : Réaliser des travaux mécanisés des cultures.

CP5 : Réaliser des observations et des opérations d'entretien des cultures et de préservation des sols

CP6 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments

CP7 : S'adapter à des enjeux professionnels locaux

MODALITES D'EVALUATION

Evaluation tout au long du cycle CAP.a Métiers de l'Agriculture en Contrôle en Cours de Formation (CCF) et en épreuve terminale au mois de juin de la 2ème année de formation.

ACCESSIBILITE

Accompagnement individualisé des apprenants en situation de handicap.

Référent Handicap présent dans l'établissement. Tous les locaux sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite.

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

MFR du Noyonnais

9, rue Jeanne d'ARC

60 310 BEAULIEU-LES-FONTAINES

03.44.43.40.16

mfr.beaulieu@mfr.asso.fr